

mené à toucher à *Soleure* les pensions annuelles que leur paye la Cour de *France*. L'Assemblée generale des treize Cantons est indiquée à *Bade*, pour le 7. Juillet, mais on croit qu'il ne s'y passera rien de fort intéressant, aucun Ministre n'y étant attendu, ni de la part de l'Empereur, ni de celle du Roi de France. Les levées pour le service des Puissances étrangères, ont par tout cessé dans ces Quartiers, depuis la signature des Préliminaires, & on s'aperçoit en même tems que la cessation d'armes a considérablement diminué le Commerce de ce Pays.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **V***ersailles.* Mrs. Pesters & de Grovestein, Députez des Etats Généraux des *Provinces-Unies*, s'étans rendus le 2. Juin à *Versailles*, complimenterent le Cardinal de Fleury, premier Ministre, sur le succès des negociations pour la conservation de la Paix de l'*Europe*. Dans le Discours qu'ils firent à S. Em., ils attribuerent un si heureux événement, en partie à sa sage conduite, & à ses sentimens favorables pour la République; à quoi S. Em. repondit, „ que c'étoit plutôt un „ effet de la bonne harmonie qui regnoit entre la „ *France*, la *Grande-Bretagne* & les *Etats Gene-* „ *raux*; qu'il étoit necessaire de la cultiver de plus „ en plus, tant pour les intérêts mutuels des Par- „ ties, que pour la tranquillité generale; & que „ c'étoit là son opinion, qui étoit conforme à „ celle du Roi; de quoi elle les prioit d'assurer